2022/2023

FOIX

Projet pédagogique

ALAE PAUL BERT

Sommaire

Mise à jour : 03/02/2023

I. Présentation de l'association 3

- Historique 3
- Projet éducatif 4
- Rôles et missions des différents acteurs 5
- Le projet pédagogique 9
- Orientations pédagogiques communes à l'ensemble des structures gérées par l'association 9
- Budget général 14

II. Présentation de la structure 15

- Situation géographique de la structure 15
- Public accueilli dans la structure, effectifs 15
- Description des locaux utilisés par l'ALAE 16
- L'accueil des enfants en situation de handicap 16

III. Présentation de l'équipe pédagogique 17

IV. Le fonctionnement de l'ALAE et l'analyse de situation 18

- Description des différents temps 18
- Analyse de situation (constat, objectifs fixés pour répondre à la problématique citée lors de l'analyse de situation et plan de travail) 21

V. Nos objectifs éducatifs/pédagogiques et actions 23

VI. Activités 24

VII. Evaluation 25

VIII. Communication 27

I. Présentation de l'association

- **Historique**

Mis en place par quelques enseignants volontaires, le Centre de Loisirs a vu le jour à Foix en 1951.

La ligue de l'enseignement, le syndicat des enseignants et les éclaireurs laïques de France ont fait partie du « Grand mouvement » ou l'idée de citoyenneté, d'apprentissage à la vie collective s'est concrétisée par la mise en place d'activités éducatives le jeudi puis le mercredi et les vacances.

Les patronages laïques ont été repris par les Francas dont le Projet Educatif est le cadre de référence de toute action menée auprès des enfants ou des jeunes.

C'est dans le sens de la laïcité et le respect de l'individu que les différents responsables ont œuvré et œuvrent encore aujourd'hui.

Le Centre de Loisirs a été organisé et géré pendant plusieurs années par l'Association départementale des Francas. Depuis le 1er janvier 1997 une Association locale a été créée sous l'intitulé de « Francas de Foix » Foix Enfance. Dans la continuité du travail commencé elle a contribué à gérer le Centre de Loisirs et les Centres de Loisirs Associés aux Ecoles (C.L.A.E.) en assurant la coordination et la direction des actions.

Le 1er janvier 2002, après la dissolution de l'Association Pays de Foix Jeunesse, l'Association des Francas de Foix est devenue « Foix Enfance Jeunesse ».

En mars 2003, création de deux nouveaux C.L.A.E pour la municipalité de Foix (Ecoles des Bruilhols et du Cardié).

En septembre 2004, ouverture de trois C.L.A.E pour la municipalité de Montgailhard (Ecoles du Centre, de Loumet et du Séguela).

A la demande de la ville de Foix, des actions de prévention et d'animation répondant aux besoins des jeunes et de leurs familles sont mises en place et coordonnées par l'Association.

Avec la mise en place de l'intercommunalité, l'Association a été amenée à organiser les actions du Centre de Loisirs sur le territoire du Pays de Foix afin de répondre aux besoins des enfants et des familles des différentes communes.

Depuis novembre 2008, l'association s'appelle désormais Les Francas du Pays de Foix (nouveau logo en mars 2009).

Le 1er janvier 2011, l'activité Jeunesse a été reprise par le FAJIP (Foix Adolescence Jeunesse Information Prévention), les Francas du Pays de Foix restant membre actif de cette nouvelle association.

En septembre 2011, ouverture des ALAE de Cadirac et du Capitany à Foix. A compter de cette date, toutes les écoles de Foix sont dotées d'un ALAE.

Au 4 septembre 2013, pour donner suite à la réforme des rythmes scolaires, la Communauté de Communes du Pays de Foix a décentralisé l'ALSH des mercredis après-midi sur 5 sites (Courbet, Crampagna,

St Jean-de-Verges, St Paul-de-Jarrat et St Pierre-de-Rivière).

Le 6 janvier 2014, ouverture de deux ALAE pour le Syndicat Intercommunal à Vocation Educative de St Jean-de-Verges/Crampagna/Loubières sur les écoles de Crampagna et de St Jean-de-Verges

jusqu'au 04/07/2014.

Au 01/09/2016 :

- ⇒ Ouverture de la nouvelle école de Montgailhard regroupant en un seul lieu les deux écoles et ALAE existants.
- ⇒ Décision de la Communauté de Communes du Pays de Foix de centraliser l'ALAE du mercredi après-midi sur le site du groupe scolaire Nelson Mandela.

Au 01/09/2018 dans le cadre du marché avec la Communauté d'agglomération Pays Foix-Varilhes, accueil supplémentaire à St Paul-de-Jarrat et au 23/04/2019 deux accueils supplémentaires à Varilhes et Verniolle.
Au 01/09/2022, dans le cadre d'une convention pluriannuelle d'objectifs, ouverture d'un ALAE sur l'école de Saint-Paul-de-Jarrat.

A ce jour notre association gère :

9 ALAE : Accueils de loisirs associés à l'école sur les communes de Foix (7), de Montgailhard (1) et de Saint-Paul-de-Jarrat (1) et mis en place par les communes respectives.

4 ALSH : Accueils de loisirs sans hébergement mis en place par L'agglo Foix-Varilhes durant les vacances scolaires.

1 ALAE : Accueil de loisirs associé à l'école mis en place par L'agglo Foix-Varilhes durant les mercredis après-midi.

- **Projet éducatif**

Un projet éducatif est un document écrit obligatoire qui définit les grandes orientations éducatives de l'organisateur. Il constitue la référence autour de laquelle l'équipe d'animation construira le projet pédagogique. Il tient compte des besoins spécifiques des mineurs qui sont accueillis dans l'organisation de la vie collective et lors des diverses activités.

Il est construit autour de valeurs fondamentales :

- La démocratie : en libérant des espaces qui permettent aux enfants de participer activement aux décisions qui les concernent. Par cet engagement actif ils feront l'apprentissage d'une réelle vie démocratique.
- La laïcité : le principe de laïcité doit se concrétiser par une égalité de traitement des personnes, le respect des différences, une réelle mixité sociale par l'accueil de tous sans distinction, d'origine ethnique, culturelle ou sociale, de conviction philosophique, politique ou religieuse.
- La solidarité : pour que chacun ait les mêmes chances de réussite, la possibilité de développer avec les autres membres de la collectivité les relations nécessaires à son épanouissement personnel et à son implication citoyenne.

et d'objectifs éducatifs (ci-dessous extraits du projet éducatif) :

Être vigilant au bien être de chaque enfant et au respect de son rythme dans les activités individuelles ou collectives qui lui sont proposées.

Développer en fonction de l'âge, la notion de responsabilité et d'autonomie.

Mettre en pratique la notion de respect (respect de l'autre, respect des biens…) au travers d'actions et par l'élaboration et le suivi de règles de vie collectives.

Mettre en œuvre le principe de coéducation en favorisant le partenariat entre les différents acteurs éducatifs : enseignants, animateurs, parents, partenaires associatifs…

Sensibiliser l'enfant aux principes de développement durable, lui permettre de découvrir, de respecter et de protéger l'environnement naturel proche et le patrimoine local.

Favoriser des attitudes solidaires entre pairs, avec d'autres collectifs de jeunes, intergénérations et associations.

Initier l'envie de faire, d'apprendre, de découvrir par des actions socio-éducatives et culturelles permettant à l'enfant d'accéder à des connaissances, à des techniques et à des formes d'expression les plus variées.

Donner aux enfants les moyens d'être acteurs de leurs loisirs en les associant aux prises de décisions et en favorisant l'émergence de projets d'enfants.

Le projet pédagogique est remis aux salariés et aux partenaires institutionnels et associatifs. Il est consultable pour les familles au siège administratif de l'association des Francas du Pays de Foix, sur l'accueil de loisirs et téléchargeable sur le site *http://www.lesfrancasdupaysdefoix.com/*.

- **Rôles et missions des différents acteurs**

Une structure associative bien adaptée

Un conseil d'administration

Composé de 11 membres individuels bénévoles élus par les adhérents, parents utilisateurs des services de l'association ou personnes souhaitant s'investir dans une association d'éducation populaire.

Un bureau

Il a pour mission d'administrer l'association. Il a la responsabilité de l'organisation générale de l'activité. Il est composé :

- **D'une présidente et d'un vice-président**
- **D'une trésorière et d'une trésorière adjointe**
- **D'une secrétaire et d'une secrétaire-adjointe**

Des membres associés se composant de représentants de collectivités territoriales et de services de l'état. Ils sont invités aux conseils d'administration et aux assemblées générales mais ne possèdent pas de voix délibératives.

Une équipe professionnelle expérimentée

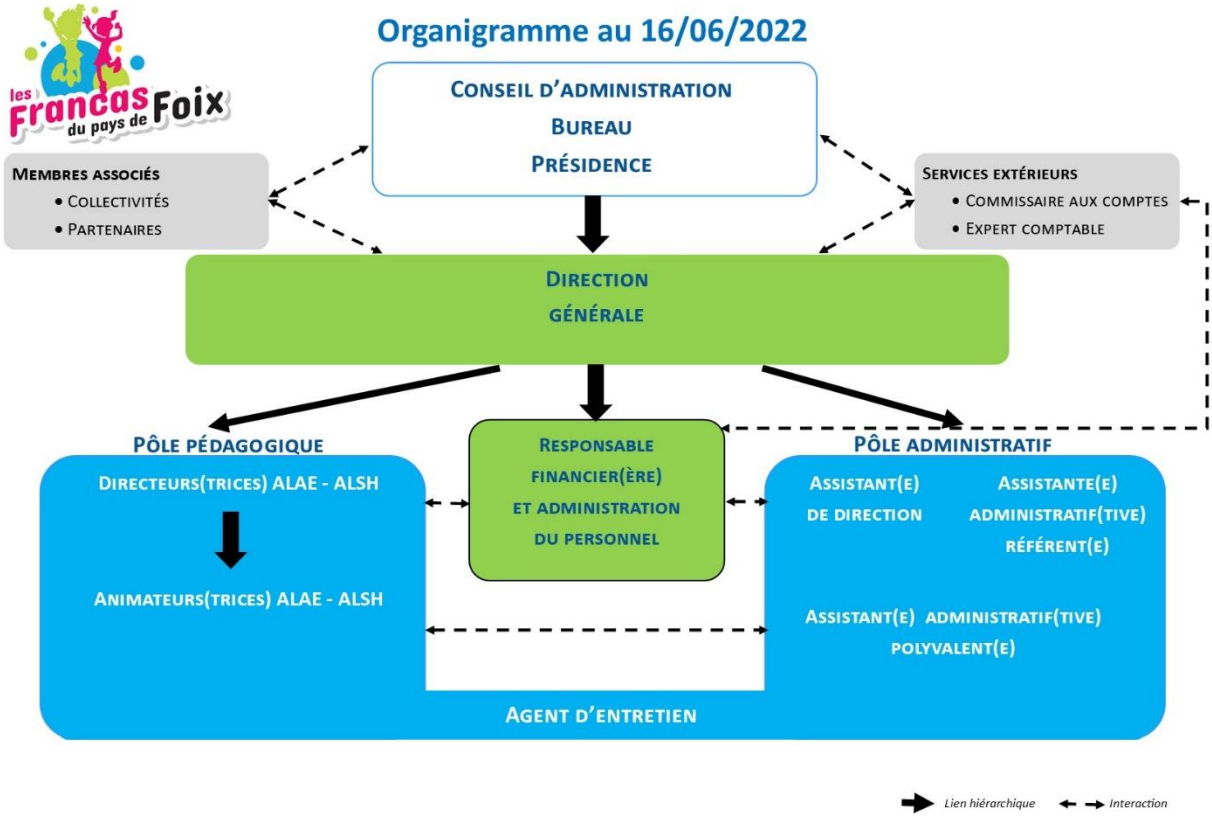

Un pôle administratif qui assure le bon fonctionnement du volet administratif et financier de la structure.

Il est composé :

- ***D'une directrice générale,*** *Pascale Blazy*
- ***D'une responsable financière et administration du personnel***
- ***De trois secrétaires***

Un pôle pédagogique sous la responsabilité de la directrice générale qui coordonne l'ensemble des structures.

Il est composé :

- ***De directeurs et animateurs ALAE et ALSH***

L'accueil de loisirs des mercredis et des petites vacances est doté d'un **directeur ALSH** diplômé DEJEPS, BEATEP, BEESAPT, BPJEPS, ou BAFD. Sous le contrôle de la directrice générale, il est responsable de la structure qu'il dirige et garant de son bon fonctionnement. Il impulse une dynamique au sein de l'équipe d'animation qu'il encadre.

Ses missions :

Pédagogie :

- Il organise l'accueil des enfants et est garant du bon fonctionnement de la structure dont il a la responsabilité ;

- Il est responsable de la sécurité des enfants au sein de l'accueil de loisirs associé à l'école et également lors des sorties.
- Il élabore, avec l'équipe, le projet pédagogique de la structure en lien avec le projet éducatif de l'association et le remet à la directrice pédagogique au début de l'année scolaire ;
- Il contrôle et ajuste les projets d'animation si cela est nécessaire. Il veille à la bonne exécution des tâches et en particulier à la qualité des techniques proposées.
- Il gère une équipe d'animation et est responsable :
    - De la mise en œuvre des activités proposées aux enfants,
    - De la gestion des conflits (adultes, enfants),
    - D'une bonne dynamique de travail.
- Il fait part à la directrice générale, dans les délais les plus courts, de tout dysfonctionnement au niveau des équipes pédagogiques (salariés municipaux travaillant sur les temps ou salariés Francas) ;
- Il organise et mène les réunions d'équipe ;
- Il organise des bilans de fin de période et un bilan en fin d'année afin de se projeter pour l'année scolaire suivante en termes de projets et d'amélioration de fonctionnement ;
- Il participe à la mise en place et à la réalisation des projets transversaux (forums, fêtes de l'association, manifestations spécifiques…) ;
- Il rend compte de sa mission à la directrice générale, de l'évolution de l'accueil mis en place et du suivi de l'équipe pédagogique. Un bilan d'activité écrit doit être rendu à l'issue de chaque période d'entre vacances.
- Il assure le lien entre l'équipe d'animation de l'ALSH et la direction de l'Association ;

Sécurité :

- Il respecte et applique le protocole sanitaire en vigueur.

Communication :

- Il est garant de l'image de l'ALSH qu'il dirige ainsi que de l'association pour laquelle il travaille.
- Il communique auprès des parents et des animateurs et des partenaires extérieurs ;
- Il affiche les plannings d'activités ou toutes autres informations concernant l'ALSH

Formation :

- Il peut être amené à participer à des formations, sur demande de ses responsables, pouvant améliorer l'accueil et le fonctionnement de la structure qu'il dirige ;
- Il possède un rôle formateur et de soutien auprès des animateurs et des stagiaires.

Administratif :

- Il doit être en possession de toutes les fiches de renseignements des enfants complétées par les familles ;
- Il doit suivre et analyser l'évolution de la fréquentation avec afin d'ajuster l'encadrement en fonction de la réglementation en vigueur ;
- Il doit contrôler les autorisations de départ des enfants ;
- Il doit vérifier les contre-indications médicales et leur suivi, s'informer et informer l'équipes des PAI existants sur l'école, assurer une communication pertinente des problèmes médicaux et allergies divers ;

- Il doit faire un compte rendu de la composition et de l'organisation des repas afin que la directrice pédagogique puisse faire un travail auprès de l'économe ou du traiteur dans l'objectif d'améliorer la qualité des repas.
- Il contrôle les fiches de présences mensuelles du personnel en fonction du planning établi ;

D'animateurs ALSH, à temps partiel, diplômés BAFA, BAPAAT, CAP Petite Enfance et non diplômés. Placés sous le contrôle du directeur de l'ALSH, ils sont garants de la sécurité morale, affective et physique des enfants qui leur sont confiés. Ils sont à leur écoute et à celle de leurs parents. Ils établissent une relation de confiance auprès d'eux.

Les missions de l'animateur :

Pédagogie :

- Il participe à l'élaboration du projet pédagogique et est garant de ses projets d'activités ;
- Il travaille en équipe afin d'échanger, de réguler et de construire ensemble ;
- Il doit être en mesure d'impulser des idées, des projets ;
- Il aide les enfants à monter leurs propres projets ;
- Il favorise l'autonomie chez l'enfant en apportant un soutien et une aide dans les gestes quotidiens ;
- Il sensibilise les enfants au respect, à la notion de partage ;
- Il est à l'écoute des enfants, de ses besoins et de son rythme ;
- Il apprend aux enfants à accepter les différences et les sensibilise à la notion de discrimination ;
- Il accompagne l'enfant dans sa construction de futur citoyen ;
- Il doit avoir un esprit dynamique, une tenue décente et adaptée et est tenu de montrer l'exemple dans son attitude, son langage, ses comportements ;
- Il doit organiser le temps d'accueil de l'enfant de manière que celui-ci soit un moment agréable, éducatif, constructif, ludique tout en donnant la possibilité aux enfants de faire leur propre choix ;
- Il participe à la mise en place et à la réalisation des projets transversaux (forums, fêtes de l'association, manifestations spécifiques…) ;

Sécurité :

- Il respecte et applique le protocole sanitaire en vigueur ;
- Il est responsable des enfants qui lui sont confiés ;
- Il veille à la sécurité affective, physique et morale de l'enfant et établit une relation de confiance ;
- Il s'assure de la présence et de la sécurité des enfants inscrits sur l'ALSH, ainsi que lors de sorties ;
- Il sensibilise les enfants aux règles de vie, au respect des autres et du matériel ;
- Il contrôle, pour la sécurité des enfants, le matériel pédagogique utilisé.

Communication :

- Il informe les parents des événements vécus par leur enfant sur le temps ALSH ;
- Il doit être vigilent à faire passer toutes informations importantes au sein de l'équipe pédagogique afin de garantir une communication et un travail de qualité ;
- Il communique sur la vie de l'association et de la structure sur laquelle il travaille.

Formation :

- Il se forme en participant à des formations internes liées au métier de l'animation ;
- Il aide et soutien les stagiaires.

Administratif :

- Il doit remplir une fiche mensuelle récapitulant ses heures travaillées, qu'il doit remettre à chaque fin de période au directeur de l'ALSH ;
- Il doit noter la présence des enfants restant à l'ALSH sur des fiches prévues à cet effet.

- **Le projet pédagogique**

Le projet pédagogique est un document obligatoire et indispensable construit par l'équipe d'animation. Il est conçu comme un contrat entre l'équipe pédagogique et les intervenants, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'action. Il permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Dans sa construction, les équipes d'animation de nos structures tiendront compte des orientations communes et des Projets Educatifs De Territoires.

- **Orientations pédagogiques communes à l'ensemble des structures gérées par l'association**

Ces orientations instaurent une cohérence et créent une dynamique entre les différentes structures.

- Conformément à la commande de la collectivité dans le cadre du marché qui nous lie, il est proposé aux enfants des activités autour de la thématique de la citoyenneté et du principe de laïcité.

EDUCATION

A LA CITOYENNETE ET AU PRINCIPE

DE LAICITE

EXTRAIT DU PROJET EDUCATIF :

« … contribuer dès l'enfance, à la formation du futur citoyen. C'est en se confrontant aux autres que l'enfant se construit et structure ses relations sociales par l'apprentissage de responsabilités individuelles et collectives, par la pratique de solidarité en favorisant des attitudes solidaires d'abord entre pairs mais aussi entre générations et en partenariat avec des associations humanitaires et par l'entraînement à la vie démocratique … »

LA CITOYENNETE : Il est essentiel, pour se construire en adulte libre, de prendre conscience de la société dans laquelle on vit, afin d'avoir une attitude responsable face aux autres et face à l'environnement, le milieu dans lequel on évolue. L'éducation à la citoyenneté est inhérente à cette prise de conscience. Apprendre à vivre ensemble tout en s'épanouissant, s'émancipant et en ayant accès à la culture et au savoir telles sont les valeurs que nous défendons.

LE RESPECT DE SOI, DES AUTRES ET DE L'ENVIRONNEMENT : L'enfant a besoin d'être reconnu, il est une personne à part entière qui a le droit au respect, mais il doit également se respecter, respecter les autres et respecter l'environnement dans lequel il évolue.

LA COHESION DE GROUPE : sensibiliser les enfants à la tolérance, à la solidarité, à l'entraide, à la laïcité et au respect : Mettre en place des activités ludiques ainsi que des temps de discussion, de manière formelle mais aussi de façon spontanée, avec les enfants qui amènent et entrainent une sensibilisation à ces valeurs. Favoriser les actions ou les enfants d'âges différents pratiquent ensemble des activités, des activités, des jeux, où ils partagent leurs compétences pour réaliser des œuvres collectives.

INTEGRATION ET PRISE EN COMPTE DES DIFFICULTES DE CHACUN ainsi que du handicap en proposant des activités qui permettent à chacun en fonction de ses capacités, de son envie, d'intégrer le groupe à part entière, de ne pas être tenu à l'écart. Être d'autant plus à l'écoute des besoins et envies de chacun, pour permettre à chacun de trouver sa place au sein de la collectivité.

INSTAURER UN FONCTIONNEMENT DEMOCRATIQUE : certaines décisions ne relèvent pas uniquement de l'équipe d'animation, être à l'écoute c'est savoir prendre en considération les attentes de chacun. Des temps seront mis en place afin que chacun puisse s'exprimer collectivement : temps de parole en fin d'activités, temps de parole formalisé, mise en place de délégués ALAE et ou de conseils d'enfants élémentaires.

« ON NE NAIT PAS CITOYEN, ON LE DEVIENT » BARUCH SPINOZA

EDUCATION

A LA CITOYENNETE ET AU PRINCIPE

DE LAICITE

« POUR CONSTRUIRE UN PROJET DE SOCIETE, N'AYONS PAS PEUR D'AFFIRMER NOS VALEURS ET DIRE QUE LA LIBERTE C'EST L'EMANCIPATION »

HENRI PENA-RUIZ

LA LAÏCITE est un principe de droit inscrit dans la constitution de notre république. Elle est aussi une valeur de civilisation, fruit d'une longue histoire marquée par de durs combats pour accéder à un « vivre ensemble » harmonieux dans le respect réciproque des convictions individuelles.

L'enjeu en faisant vivre le principe de laïcité au quotidien, est bien de permettre, à tous les enfants et les jeunes de bénéficier d'une action éducative de qualité qui valorise la diversité des cultures au service du vivre ensemble et la participation des enfants à la construction de leurs loisirs. Pour permettre une meilleure connaissance de l'autre nous continuerons à mettre en place par exemple des activités coopératives ludiques et variées qui vont permettre d'une part, d'identifier les préjugés, les discriminations, de comprendre et de faire comprendre ce qui les provoque, et d'autre part de déceler ce qui entraine des situations d'exclusions. L'équipe d'animation adoptera « une attitude laïque » basée sur le respect de l'autre et de ses différences qui permettent de favoriser l'autonomie des enfants, leur construction citoyenne et leur capacité d'écoute et d'ouverture. Par « attitude laïque » il faut comprendre la cohérence entre les convictions initiales et les actions menées, la prise en compte des avis de tous et le respect d'autrui.

EDUCATION A LA CITOYENNETE ET RESPECT DU PRINCIPE DE LA LAÏCITE

EXEMPLES D'ACTIVITES A POURSUIVRE ET A DEVELOPPER :

OBJECTIFS	COMPETENCES	ACTIONS
APPRENDRE AUX ENFANTS A EXISTER AU SEIN DU GROUPE.	⇨ S'exprimer à l'oral ⇨ Prendre la parole devant un public ⇨ Prendre part à un débat, donner son point de vue, prendre en compte et respecter les propos des autres ⇨ Négocier, argumenter et faire des choix ⇨ Favoriser la mixité dans toutes les activités (et sportives en particulier)	⇨ Ateliers théâtre, vidéos, théâtre de marionnettes, jeux de rôle… ⇨ Elaboration d'un groupe de petits journalistes en vue d'articles BLOG, journal ou carnet de bord de l'ALAE ; ⇨ Elaboration et mise en place des règles de vie (enfants/animateurs/équipe enseignante) ; ⇨ Atelier philo sur des thèmes comme : égalité garçon/fille, droit de s'exprimer, droit à la vie privée, respect des différences… ; Tous les échanges, discussions sont vécus sans jugement, l'équipe d'animation ne prend pas partie, mais dirige la discussion afin d'amener les enfants à réfléchir et à approfondir leurs pensées. ⇨ Mise en place de projets et d'ateliers avec les Francas de l'Ariège « Graines de philo » (débat à visée philosophique), « Agis pour tes droits » (droits des enfants), centre A'ERE (éducation à l'environnement) ; ⇨ Jeux coopératifs ; ⇨ Partenariat avec le CIDFF avec la mise en place d'activités ludiques sur l'égalité filles/garçons ; ⇨ Partenariat avec le festival Résistance (choix et présentation de la programmation par les enfants) ; ⇨ Le bilan du vendredi : chaque vendredi, les grands (CE/CM) se réunissent pour faire le point sur leur semaine. Ils vont placer un smiley « content ou pas content » sur une feuille prévue à cet effet. S'en suit une discussion en groupe (on ne parle que si on le souhaite). Les enfants s'expriment sur l'ALAE, les repas, les activités… ; ⇨ Sensibiliser les enfants au civisme sur internet ; ⇨ Formation pour les animateurs sur les « Valeurs de la république et la Laïcité ».
IMPLIQUER LES ENFANTS DANS LA VIE DE L'ALAE DES MERCREDIS, DE L'ALSH ET DE LEUR TERRITOIRE.	⇨ Donner de vraies responsabilités et comprendre la fonction/la place qu'ils occupent	⇨ Accompagnement de projets d'enfants (projet jardin, pixels…). ⇨ Mise en place de conseils d'enfants (prise de décisions collectives...) ; ⇨ Réflexion avec les élus des collectivités autour de la mise en place d'un conseil communautaire d'enfants ; ⇨ Discussion autour des menus, élaboration de menus en partenariat avec la cuisine centrale ; ⇨ Participation à la communication de l'ALAE des mercredis et de l'ALSH : réalisation d'affichage photos pour les parents, réalisation ; conception d'invitations aux élus (en vue d'un spectacle, une exposition ou une inauguration (projet jardin…) ; ⇨ Participation à un projet de l'agglomération ; ⇨ Mise en place de projets pour découvrir leur environnement proche et leur territoire, leur ; ⇨ Mise en place de projets pour embellir leur territoire en partenariat avec l'association des commerçants, le conseil citoyen, la communauté d'agglomération ; ⇨ Découverte des différentes institutions, des valeurs de la République et rencontre avec les élus (visites : mairie, Agglo Pays Foix-Varilhes, Conseil départemental et préfecture) … ; ⇨ Les enfants acteurs de leur festival : « le Festival des enfants » …

EDUCATION A LA CITOYENNETE ET RESPECT DU PRINCIPE DE LA LAÏCITE EXEMPLES D'ACTIVITES A POURSUIVRE ET A DEVELOPPER :		
OBJECTIFS	**COMPETENCES**	**ACTIONS**
DEVELOPPER LE RESPECT ET LA SOLIDARITE.	⇨ Permettre de vivre les relations en toute quiétude ⇨ Développer le lien intergénérationnel ⇨ Prendre en compte la différence	⇨ Associer les enfants à l'installation et au rangement de l'activité ; ⇨ Rédiger des règles de vie et réfléchir autour des sanctions ; ⇨ Réaliser des projets communs à toutes les tranches d'âges (ex : projet jardin accessible à tous et adapté aux besoins de tous, réalisation d'un arbre de la laïcité) ; ⇨ Mettre en place des projets intergénérationnels (Réalisation de cartes de vœux pour les papis et mamies du territoire, des résidents des l'HEPAD du territoire, activités avec les Amis des forges (découverte des vieux métiers, des traditions, d'objets insolites...). ⇨ Projets avec maisons de retraite du territoire ; ⇨ Ateliers sensoriels et handisport ; ⇨ Découvrir et s'impliquer auprès d'associations solidaires et humanitaires (l'UNICEF, Les restos du cœur, Le secours populaire, l'association Bassitara…)

Continuité des orientations pédagogiques communes à l'ensemble de nos structures :

- **Poursuite du travail autour de l'éducation à l'environnement** afin de sensibiliser les enfants de façon ludique au développement durable, à la protection de l'environnement et leur faire découvrir le patrimoine local. L'ensemble de nos structures adhère à la charte Centre A'ERE (à l'initiative de l'association départementale des Francas de l'Ariège) pour la mise en place d'actions telles que l'acquisition de gestes écocitoyens afin de protéger notre environnement proche.

- **Actions socio-éducatives et culturelles** afin d'initier l'envie de faire, d'apprendre, de découvrir et de sensibiliser l'esprit critique chez l'enfant :
  - Participation à l'organisation du Festival des enfants (10ème édition, samedi 17 juin 2023). Les enfants sont acteurs du festival (projets d'accompagnement/projets d'enfants).
  - Blog des enfants : un blog *http://www.lesfrancasdupaysdefoix.com/blog-des-enfants* est proposé sur le site internet de l'association. Il est alimenté par des articles et photos d'enfants. Il s'agit d'un blog à visée éducative qui permet de développer auprès des petits rédacteurs l'expression écrite, de sensibiliser l'esprit critique et d'informer les lecteurs sur la vie de l'association au travers des activités mises en place dans les ALAE et ALSH.
  - Faire découvrir aux enfants les dispositifs d'animation proposés par l'association départementale des Francas tels que le « Cyber R@llye scientifique » (grand jeu éducatif qui permettre par la création d'un défi, la valorisation de connaissances liées à leur

territoire et l'apprentissage du raisonnement scientifique et l'usage coopératif des technologies numériques)

- ***Continuité de partenariats*** (Parcours éducatifs et culturels visant à favoriser l'accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques et sportives et aux loisirs éducatifs en fonction de leur âge. En lien direct avec le projet associatif, les projets pédagogiques, les projets d'école et le PEDT. Ces ateliers fonctionnent par cycles avec un engagement des enfants. Ils ont lieu sur différents temps. Ils sont animés par nos équipes, par des parents, par des bénévoles, par des associations locales, par des services des collectivités et par des prestataires afin de faire découvrir aux enfants de nouvelles activités sportives et culturelles et de les sensibiliser au milieu associatif.
- Afin de permettre la continuité éducative sur le territoire, mise en place de ***partenariats et de passerelles avec les établissements du pôle petite enfance de L'agglo Foix-Varilhes pour les enfants de moins de 3 ans et avec le PAAJIP pour les jeunes à partir du collège***.

Continuité du travail autour de l'aménagement du temps de l'enfant et de la relation aux familles :

Réflexion autour de l'aménagement du temps de l'enfant…

… sur toutes les structures ALAE / ALSH et plus précisément sur le temps de la pause méridienne pour les ALAE, afin de respecter le bien-être de l'enfant, son rythme et ses besoins et sa singularité au sein du collectif. Pour cela, sur chacune de nos structures, nous allons continuer à nous interroger :

- sur le choix des activités proposées (objectifs, pertinence...)

- sur les aménagements d'espaces accessibles, en y associant et en échangeant avec les équipes enseignantes (temps de transition, emploi du temps...) pour la continuité et la cohérence éducative.

La relation aux familles / La place des parents dans nos accueils de loisirs...

… dans le cadre d'une démarche de coéducation et afin d'associer les parents à la vie de nos accueils de loisirs, nous effectuerons un travail autour de la relation avec les familles. Ce travail consistera à informer, associer et impliquer davantage les parents dans la vie de l'association et des différentes structures par :

Le biais de temps d'échanges formalisés 2 à 3 fois par an afin de communiquer sur nos projets, notre organisation, sur le fonctionnement et les activités des structures, écouter et construire avec les familles ;

La mise en place de moments conviviaux entre chaque période de vacances

- **Budget général**

Un budget pour les achats et prestations pédagogiques, le transport pour les sorties pédagogiques est alloué aux directeurs ALSH pour chaque période par la directrice pédagogique.

II. Présentation de la structure

- **Situation géographique de la structure**

L'ALAE du groupe scolaire Paul Bert se trouve à Foix, dans le quartier pavillonnaire de Labarre. Situé à proximité d'une cité HLM et d'une zone commerciale, le groupe scolaire Paul Bert est entouré d'espaces naturels très divers (bois, montagne, lac…).

- **Public accueilli dans la structure, effectifs**

Les enfants de l'école sont issus de milieux sociaux divers. La diversité des cultures est aussi très marquée au sein du groupe, une quinzaine de nationalités.

Les classes sont réparties comme suit :
Maternelle :

- **PS / MS (27 élèves)**

Mmes MORTELECQUE Jeanne, JURION Camille et AGUILLON Stéphanie (ATSEM)

- **GS : CP (12 élèves)**

Mme POUPINET Mathilde

- **GS / CP occitan (14 élèves)**

M. LAZERGES Pascal et Mme COMMENGE Sylvie (ATSEM).

Elémentaire :

- **CE1 (18 élèves)**

Mme OSCAMOU Laure

- **CE2 (16 élèves)**

Mme CAZALIS Hélène

- **CM1 (25 élèves)**

M. MADELEINE Thomas (directeur)

- **CM2 (18 élèves)**

M. BUISSON Olivier

- **Classe UP2A (7 élèves)**

Mme ECONOMIDES Chloé

L'école accueille 130 enfants dont en 39 enfants en maternelle et 91 enfants en élémentaire. La classe UP2A accueille les enfants allophones tous les mardis et vendredis. Il y a 7 enfants dans cette classe, ils sont déjà scolarisés sur le groupe scolaire de Paul Bert.

Les élèves de la **classe d'occitan** fonctionnent à mi-temps. Le matin ce sont les MS/GS/CP et l'après-midi les CE1/CE2/CM1 avec M. LAZERGES. Les 2 autres mi-temps sont assurés par Mme CAZALIS, Mme POUPINET, M. MADELEINE qui enseignent les matières en français.
Les enseignants se sont réparti les matières à enseigner en français et celles à enseigner en occitan.

En moyenne, depuis le début de l'année scolaire, nous accueillons sur l'ALAE :

- 78 enfants (18 en maternelle et 60 en élémentaire) le midi
- 46 enfants (11 en maternelle et 35 en élémentaire) le soir

- **Description des locaux utilisés par l'ALAE**

Nous disposons de locaux mis à disposition par la mairie et communs avec le groupe scolaire

Coté maternelle :

- Une salle de motricité (tapis, modules en mousse, jeux de construction, bancs).
- Une salle d'activité avec un espace dinette, voitures, jeux de société, lecture, repos.
- Un espace « jeux de société ».
- 2 sanitaires avec un point d'eau.
- Une cour extérieure ombragée avec une pelouse, des jeux de grimpe, un préau couvert,

Coté élémentaire :

- La salle des arts (activités manuelles).
- Un espace « Ludo-book » (jeux société, d'imitation, espace livres, dessin, repos).
- Une salle d'expression (sports, danse, jeux collectifs).
- Un local sport.
- Une cour extérieure (2 terrains de basket et 1 terrain de handball).
- Un préau.
- 2 sanitaires filles et garçons avec un point d'eau.
- Le stade du Capitany.
- Un bureau.
- Une salle de réunion pour l'équipe pédagogique de l'ALAE.

Restauration :

2 salles de restauration sont mises à disposition, une pour les maternelles et l'autre pour les élémentaires.

- **L'accueil des enfants en situation de handicap**

Au-delà de la loi du 11 février de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées rappelle clairement dans son titre premier, article 2 que « l'action poursuivie vise à assurer l'accès de l'enfant, de l'adolescent ou de l'adulte handicapé aux institutions ouvertes à l'ensemble de la population et son maintien dans un cadre ordinaire de scolarité, de travail et de vie ». Nous portons une attention toute particulière à l'accueil des enfants en situation d'handicap dans nos accueils de loisirs.

Cela se traduit concrètement au quotidien :

- Par la mise en place d'un protocole d'accueil individualisé (en prenant connaissance et en adaptant le projet d'accueil individualisé déjà mis en place par l'établissement scolaire le cas échéant) entre les familles, l'enfant et le directeur de la structure afin de prendre en compte les besoins particuliers (médicaux, sanitaires…) ;
- En adaptant nos projets d'animations et d'activités et en les rendant accessibles à tous ;
- En se rapprochant de dispositifs tels celui d'Optimus (mis en place par les PEP 09) qui visent à favoriser l'accès aux loisirs pour les enfants en situation de handicap ;
- En continuant à sensibiliser et à former l'ensemble de nos personnels aux différents types de handicaps et aux postures à adopter.

III. Présentation de l'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique se compose d'animatrices salariées de l'association des Francas du Pays de Foix et de salariées de la mairie de Foix.
Les animatrices se rencontrent à la rentrée des classes en septembre pour mettre en place l'organisation des temps ALAE midi et soir.
Elles échangent sur les différentes valeurs éducatives afin de déterminer les actions à mettre en place pour atteindre les objectifs fixés (projet pédagogique).
L'équipe se réunit deux fois par mois le mardi, de 9h30 à 11h30.
Au cours de ces réunions, les animateurs peuvent échanger, préparer et mettre en place les activités. Il sera fait un point sur le déroulement des projets en cours et à venir.
L'équipe dispose d'une documentation pédagogique qui lui permettra de mettre en place les différents projets lors des réunions.

NOM ET PRENOM	FONCTION	DIPLOME	EMPLOYEUR	HORAIRES MIDI	HORAIRES SOIR
PEREIRA Françoise	Directrice	BEESAPT	Francas du Pays de Foix	11h30 13h30	15h45 18h30
AGUILLON Stéphanie	Animatrice	CAP petite enfance	Mairie	13h00 13h30	Temps repos sieste
BERJON Thomas	Animateur		Francas du pays de Foix	11h30 13h30	15h45 18h30
COMMENGE Sylvie	Animatrice	BAFA	Mairie	11h30 13h00	15h45 17h30
FERNANDEZ Estela	Animatrice élémentaire	BAFA	Francas du Pays de Foix	11H30 13H30	15H45 18H00
KIOURTZIDOU Anna	Animatrice		Mairie	11h30 13h30	15h45 18h00
MARCAILLOU Rachel	Animatrice	BAFA	Mairie	11h30 13h30	
OUHAYA Nadia	Animatrice	BAFA	Mairie	11h30 13h30	17h00 18h00
RENARD Delphine	Animatrice	CAP petite enfance	Mairie	11h30 13h30	15h45 18h30
RESCANIERE Martine	Animatrice	BAFA	Mairie	11h30 13h30	
TOURECHE Sofian	Animateur	BAFA	Francas du pays de Foix	11h30 13h30	

IV. Le fonctionnement de l'ALAE et l'analyse de situation

- **Description des différents temps**

Maternelle :

MIDI

L'équipe du midi se compose comme suit : Rachel MARCAILLOU, Delphine RENARD, Sylvie COMMENGE (ATSEM classe occitan), Nadia OUHAYA et Stéphanie AGUILLON (à partir de 13h elle prend les enfants qui partent à la sieste).

11h30 : le pointage est effectué en classe, les enfants restant à l'ALAE de la classe PS/MS sont accompagnés à la salle ALAE, tandis que l'enseignante s'occupe de la sortie pour les autres. L'appel est fait, suivi du lavage des mains.

11h40 : les enfants choisissent d'aller en salle ALAE, à l'extérieur ou en salle de motricité.

11h55 : passage aux toilettes et lavage des mains. Les 2 sanitaires sont utilisés (celui dans la salle ALAE et celui côté classe). Les enfants sont rassemblés, un appel est effectué avant de se rendre à la cantine.

12h05 (repas) : les enfants s'assoient où ils le souhaitent avec une animatrice qui les aident à se servir et leur montre comment utiliser les couverts. C'est un moment d'échanges. L'équipe reste vigilante au calme pour le bien-être des enfants.

13h00 : fin du repas. Deux groupes sont formés : les enfants qui partent à la sieste accompagnés de Stéphanie AGUILLON et de Rachel MARCAILLOU et ceux qui restent à l'ALAE avec Delphine RENARD et Nadia OUHAYA. Tous les enfants vont aux toilettes et se lavent les mains dans 2 sanitaires différents. Un temps calme est proposé aux enfants n'allant pas à la sieste, suivi de jeux calmes.

13h20 /13h30 : c'est un moment de rangement et de transmission avec les enseignants. Une animatrice accueille et dirige les enfants arrivant soit en récréation soit à la sieste où l'enseignante les attendent pour un temps calme et la mise en route de leur après-midi.

SOIR

L'équipe du soir est composée de : Delphine RENARD (15h45 à 18h30), Sylvie COMMENGE (15h45 à 17h30) et de Nadia OUHAYA (17h00 à 18h00).

15 h 45 : Delphine RENARD récupère les enfants de la classe PS/MS, Sylvie COMMENGE celle des MS/GS. Les enfants rangent leurs affaires aux porte-manteaux, ils vont se laver les mains et prennent leur goûter. L'appel est fait pendant le goûter qui est pris suivant la météo, en extérieur ou à l'intérieur. La durée du goûter est de 30 minutes maximum.
Après le goûter, les animatrices expliquent les activités qui sont proposées.

16 h à 18 h : différentes activités sont proposées (manuelles, parcours de motricité, jeux collectifs, jeux calmes et temps libres …)

17 h 30 : une activité calme (musicale, histoires…) en grand groupe est proposée dans la salle d'expression (salle verte).

18h à 18h 30 : jeux de société, dessin. Un accueil famille est mis en place côté maternelle sur les créneaux de 17h à 17h20, de 17h40 à 18h00 et de 18h20 à 18h30.

<u>Elémentaire :</u>

MIDI

11h30 : le pointage des enfants s'effectue à la sortie de la classe, les enseignants accompagnent les enfants ne restant pas à l'ALAE au portail.

Chaque animateur attend devant leur classe référente : Anna KIOURTZIDOU (CE1/ UP2A), Estela FERNANDEZ (CE2), Sofian TOURECHE (CM1), Thomas BERJON (CM2), Martine RESCANIERE (CP), Françoise PEREIRA, la directrice, est au portail.

Les enfants qui participent aux APC restent avec l'enseignant, M. BUISSON les jeudis de 11h35 à 12h05.

11h30 à 11h40 : Temps de détente après la sortie de classe.
Après ce temps ils se rangent devant l'affiche indiquant l'endroit où ils veulent aller. Cet affichage est sur les vitres de la salle de sport ; donnant dans la cour.

11h40 à 12h10 : au choix… activités manuelles, jeux collectifs, Ludo-book, jeux de société, temps calmes…

12h10 à 12h50 : chaque animateur accompagne son groupe d'enfants aux toilettes et le dirige dans la salle de restauration. Chaque animateur a une entrée différente, ce qui permet aux enfants de ne pas s'agglutiner dans le couloir devant la salle de restauration. Les enfants mangent où ils veulent et avec qui ils veulent. Les enfants se servent seuls et apprennent le partage.

12h55 à 13h20 : les animateurs sortent chacun à leur tour avec leur groupe d'activité. Les enfants passent aux toilettes (lavage des mains). C'est un nouveau temps d'activité et de rangement.

Les enfants ont le choix entre :

- Des jeux de constructions, des jeux d'imitation, des jeux de société et de la lecture en salle « Ludo-book ».
- Une activité manuelle en « salle des arts » pour leur créativité et améliorer leur motricité fine (peinture, bricolage, éco centre…).
- Des jeux collectifs pour améliorer l'entraide et la coopération au sein d'un petit groupe ou d'une équipe (suivant la météo en extérieur ou en salle « des sportifs »). L'équipe pédagogique a décidé de ne plus faire de jeux sportifs après le repas.

13h25 à 13h30 : temps d'échanges avec les enseignants si besoin ou de débriefing au sein de l'équipe.

SOIR

15h45 : Estela FERNANDEZ et Thomas BERJON ont la charge d'un étage chacun, Anna KIOURTZIDOU est au rez-de-chaussée pour réceptionner les CP et les premiers enfants arrivant des étages. Les enfants vont poser leurs affaires à leur porte-manteau correspondant à leur classe. Ils vont se laver les mains et prennent leur boîte à goûter (le temps goûter se fait dehors ou dedans suivant la météo).

15h45 - 16h00 : temps d'accueil des familles par Françoise PEREIRA, la directrice, qui filtre les sorties des enfants avec le directeur de l'école.

15h45 - 16h05 : le goûter est pris dehors par petits groupes (groupe classe) ou dans 2 salles si la météo est mauvaise. Pendant ce temps l'appel est effectué.

16h05 - 16h15 : après le goûter, chaque animateur (trice) part avec son groupe d'enfants. Ces derniers rangent leurs affaires, se lavent les mains et vont sur leur activité choisie ; Françoise PEREIRA récupère les fiches (élémentaires et maternelles).

16h15 - 17h00 : temps d'activités dans la salle des arts (activités manuelles et jeux de construction), dans la cour ou dans la salle d'expression (jeux sportifs ou collectifs), et/ou dans la salle Ludo-book (jeux d'imitation, jeux de société, lecture).

17h00 - 17h20 : temps d'accueil des familles durant lequel Françoise PEREIRA pointe les enfants partants. Les enfants partants rangent leurs jeux, se lavent les mains avant de partir.

17h20 - 17h40 : les enfants sont regroupés pour partager un moment de vie en collectivité convivial tous ensemble, soit en relaxation, jeux de mimes, devinettes, création d'histoires, temps de paroles, jeux collectifs… moment pouvant se réaliser en extérieur ou en intérieur.

17h40 - 18h00 : les enfants restants rejoignent la Ludo-book en récupérant leur cartable et leurs affaires.

18h00 – 18h20 : temps calme avec les enfants qui restent (discussions, jeux de société, dessin)

18h20 – 18h30 : dernier temps accueil familles, les enfants rangent et se préparent pour leur départ.

De 15h45 à 16h30 : APC les lundis pour toutes les classes ; ainsi que les jeudis sauf pour les CM2 (de 11h30 à 12h10).

- **Analyse de situation (constat, objectifs fixés pour répondre à la problématique citée lors de l'analyse de situation et plan de travail)**

<u>Eléments d'analyse :</u>

Analyse liée à l'association :
Cette année deux réflexions communes à l'ensemble des structures ont été impulsées : le vivre-ensemble et la citoyenneté

Analyse liée aux enfants :
Nous nous sommes basés sur les principes d'actions (objectifs généraux) du projet éducatif pour mieux cerner ce qui s'est passé sur l'ALAE Paul Bert.
Le bilan du projet pédagogique de 2020/2021 se décline sous :

Principes d'actions	Observation chez les – 6 ans	Observation Chez les + de 6 ans
Bien être et rythme	L'équipe s'adapte au cas par cas. Les lieux sont aménagés de façon à répondre à leurs attentes et besoins.	Adaptation à faire essentiellement pour les CP dans la découverte de nouveaux lieux et rythmes.
Responsabilité et autonomie	Les enfants se débrouillent bien pour les repas, des moyens sont mis en place pour qu'ils aient des repères de rangements.	Il y a une amélioration pour le rangement des vêtements (cour).
Respect Droits et devoirs	Une fois que l'enfant s'est adapté à son environnement, il a plus de facilité à comprendre les règles.	Pas de violence, les enfants s'amusent mais un travail est à faire sur l'écoute des autres.
Coéducation	- Echanges d'informations avec les enseignants. - Des règles de vie en commun avec l'école. - Création d'un espace jardin. - Lien et échanges avec les familles au quotidien.	
Développement durable	- Poubelles de tri en place à l'ALAE (cantine et goûter). - Composteur, récupérateur d'eau de pluie, jardinage et aménagement du lieu.	
Solidarité	Les enfants sont individualistes à cet âge mais ils vivent en collectivité lors des activités.	Savoir repérer quand l'autre a besoin d'aide.
Actions socio-éducatives et culturelles	Beaucoup de partenariats avec les associations culturelles et sportives de la ville.	
Acteurs de leurs loisirs	Les animateurs sont à l'écoute des demandes des enfants.	Beaucoup de projets d'enfants ont été mis en place.

Analyse liée à l'équipe enseignante :

L'équipe pédagogique rencontre de façon informelle les enseignants soit pour le suivi d'un enfant, soit pour partager des informations (problématique avec un enfant, fonctionnement, matériel).
Des rencontres formelles ont lieu, lors de rendez-vous avec le directeur de l'école, au cours desquelles des demandes sont posées suivant les besoins, ainsi que pour des projets communs comme l'aménagement des espaces jardins en maternelle et élémentaire.

Analyse liée à l'équipe éducative :

À la vue des constats réalisés par l'équipe éducative, nous avons décidé de travailler sur deux objectifs :

- **Le vivre-ensemble**

L'équipe a émis le souhait de poursuivre le travail. Cette continuité va permettre d'améliorer leur vie en collectivité en mettant l'accent sur leur responsabilité dans l'action et l'importance du respect (pour soi-même, vers autrui, matériels et locaux).

L'art nous permettra de sensibiliser les enfants aux valeurs de la citoyenneté et aux principes de la laïcité.

Elles seront abordées de façon ludiques (arts, visuels, photos, vidéos, musique, écriture, expression corporelle…)

Nos actions seront valorisées lors du Festival des enfants par une exposition d'œuvres collectives (1 à 2 réalisations par structures).

- **Découverte de différentes cultures « Le tour du monde en 180 jours »**
  Voyage dans les 5 continents pour découvrir l'art, la musique, la danse, les sports, les coutumes…. Et ainsi mettre en valeur les différentes cultures et savoirs des enfants présents à l'ALAE.

V. Nos objectifs éducatifs/pédagogiques et actions

Les différentes valeurs éducatives partagées par l'équipe et les constats que nous avons fait nous ont permis de fixer les objectifs suivants en référence au projet éducatif de l'association.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES QUE L'EQUIPE SE FIXE	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	ACTIONS MISES EN PLACE POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF
Objectif 1 : LE VIVRE-ENSEMBLE	Responsabiliser l'enfant en lui permettant d'acquérir de l'autonomie.	- Ranger ses affaires ; - Respecter le matériel mis à disposition ; - Gérer ses choix d'actions ; - Avoir le choix de faire ou de ne pas faire ; - Avoir des repères et règles de vie dans les différentes salles et espaces de l'ALAE.
	Insuffler une dynamique collective et solidaire.	- Jeux collectifs et coopératifs ; - Partage de discussions ou jeux de rôles sur un thème choisi (mon quartier, la solidarité, le handicap, mes questions, mes rêves…) ; - Faire le tri des déchets lors des repas et du goûter (papier, alimentaire, eau) ; - Avoir son cahier à dessin (éviter le gaspillage papier) ; - Décorer les espaces de vie ; - Mettre en place des partenariats avec les associations culturelles et sportives de la ville de Foix ; - Proposer des activités manuelles, artistiques et corporelles (yoga, relaxation…).
	Donner aux enfants les moyens d'être auteur et acteur de leurs loisirs.	- Boite à idées ; - Projet d'enfants ; - Libre choix de faire ou ne pas faire ; - Temps libre.
	Sensibiliser les familles à la vie de l'ALAE.	- Réunion de rentrée ; - Information dans le cahier de liaison ; - Affiches photos (panneau affichage), blog / Facebook des Francas du pays de Foix.
	Connaître son environnement	- S'occuper du jardin, se balader ; - Fresques à thèmes ; - Découvrir des plantes du monde et les semer ; - Temps de paroles et d'expression ; - Création d'œuvres.
	Sensibiliser les enfants à la citoyenneté et aux principes de la laïcité.	- Former des délégués d'enfants pour parler et améliorer leur vie à l'école et dans leur quartier.
Objectif 2 : DECOUVERTE DE DIFFERENTES CULTURES « Le tour du monde en 180 jours »	Découvrir les 6 continents et leurs cultures.	- Activités artistiques, sculpture, danse, sports, plantes, documentaires, légendes, cuisine… - Partage des savoirs et savoir-faire des enfants de l'ALAE (cultures, jeux, cuisine).
Des plannings d'activités (en lien avec le projet pédagogique) sont réalisés entre chaque période de vacances. Ils sont consultables sur le site internet de l'association. *http://www.lesfrancasdupaysdefoix.com/* et sont affichés à l'école et à l'ALAE.		

VI. Activités

Les activités proposées par l'équipe d'animation doivent permettre de répondre, d'une part, aux objectifs éducatifs fixés, aux orientations pédagogiques communes et d'autre part, de tenir compte des réalités matérielles, humaines, financières et être adaptées aux envies et rythmes de l'enfant.
L'accueil de loisirs étant un lieu d'apprentissage et de découverte, le champ d'activités proposé pourra être très large et varié. Pour autant, il peut être intéressant de mettre à profit les compétences de l'équipe, ou des associations locales et autres professionnels au service du projet, et de mener un projet d'activités sur plusieurs séances.

L'activité n'est pas une fin en soi, il est important de bien comprendre que le sens de notre action se situe avant tout dans des préoccupations éducatives et relationnelles. C'est pourquoi, l'activité proposée permettra de valoriser l'enfant. L'activité doit tenir compte du rythme de l'enfant et être cohérente par rapport à la journée ou à la semaine proposée. Le programme d'activités sera réalisé en réunion d'équipe, et un programme sera mis à disposition des parents (affichage) et téléchargeable sur le site internet www.lesfrancasdupaysdefoix.com.

Les enfants seront bien évidemment associés à la réalisation de ce programme autant que faire se peut. Les animateurs organiseront des moments de discussion avec les enfants pour leur demander leur avis. Les activités doivent être pensées comme un moment qui va permettre à l'enfant de s'épanouir d'une manière ou d'une autre. Les enfants doivent donc y participer de manière volontaire et non contrainte. Il s'agira pour l'équipe d'animation de trouver les moyens d'accompagner les enfants dans la réalisation de l'activité, de l'aider à faire, de trouver les mots pour l'encourager à participer, mais sans jamais le forcer.

Pour conclure, l'activité est un moyen de répondre aux objectifs éducatifs fixés. Elle doit être adaptée aux enfants en tenant compte de leurs capacités physique et physiologique. L'activité peut être préparée, sous la direction d'un adulte, mais elle doit être bénéfique aux enfants et se dérouler en toute sécurité.

VII. Evaluation

L'évaluation se fera sous différentes formes et à différents temps :

Lors des « temps informels » (avant ou après l'ALAE) entre l'équipe d'animation afin de « débriefer » sur ce qui s'est passé pendant l'ALAE.
Ce sera l'occasion de faire le point sur le comportement des enfants, les activités menées, les problèmes rencontrés. Chaque équipe (maternelle et élémentaire) dispose d'un cahier pour noter tout cela.
Lors des réunions d'équipe (2h, deux fois par mois). Une réunion « bilan » est prévue à chaque fin de période, c'est l'occasion d'améliorer le fonctionnement, d'évoquer les problèmes éventuels rencontrés, que ce soit en équipe, auprès des enfants, ou concernant les projets d'activités.

Au mois de janvier, l'équipe pédagogique fait un bilan sur les objectifs fixés et mesure les indicateurs ci-dessous. Cela permet à l'équipe de savoir si le travail réalisé répond à tous les critères. Dans le cas contraire, de nouveaux fonctionnements sont étudiés et mis en place.
En fin d'année scolaire (mois de juin), l'équipe fait un bilan sur l'année écoulée (objectifs, actions). Chacune individuellement travaillera sur son ressenti au niveau personnel et de l'équipe.
Ce sera également l'occasion de réfléchir aux nouveaux objectifs de la rentrée à venir.

L'équipe d'animation tient compte également des retours qui sont faits par l'équipe enseignante, par les parents, lors des conseils d'école.

OBJECTIFS EDUCATIFS QUE L'EQUIPE SE FIXE	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	CRITERES	INDICATEURS
VIVRE ENSEMBLE	Insuffler une dynamique collective et citoyenne.	- L'enfant est capable de prendre des initiatives.	*Que tous les enfants :* - s'approprient les lieux en décorant et respectant les différents espaces de vie ; - sachent faire le tri (lors des repas ou lors des activités) ; - que chaque enfant puisse faire des activités diverses et variées. *Que 50% des enfants :* - utilisent la boîte à idée ; - échangent ensemble sur la vie à l'école et quartier.
	Le responsabiliser et le rendre autonome.	- Prendre conscience de l'importance d'une action solidaire. - L'enfant est capable de faire des choses tout seul.	*Que tous les enfants :* - rangent leurs vêtements ; - respectent le matériel mis à disposition et le rangent. - utilisent les notions de politesse ; - acquièrent une motricité fine (50% en maternelle, 80 % en élémentaire).
	Leur donner les moyens d'être auteur et acteur de leur loisirs.	L'enfant est capable de décider de son temps de loisirs.	Que 20% des enfants réalisent leurs projets.
	Informer les familles de la vie de l'ALAE.	- L'enfant est capable de guider et accompagner ses parents.	*Que tous les enfants :* - soient capables d'expliquer ce qu'ils font à l'ALAE. *Que tous les parents :* - aient à disposition les informations nécessaires (affiches écoutes).
	Sensibiliser les enfants aux valeurs citoyennes et laïques.	Connaître leur planète. Exprimer une opinion. Valoriser de façon ludique les valeurs citoyennes par l'art.	*Pour tous les enfants :* Découverte des 6 continents. *Que tous les enfants* aient participé au moins une fois à un temps de paroles *Que 80% des enfants aient participé à :* -Des créations artistiques pour une exposition ; -des saynètes ; -des activités manuelles sur ce thème.
DECOUVERTE DE DIFFERENTES CULTURES (« Le tour du monde en 180 jours »)		Mieux agir envers notre environnement.	*Que 50% des enfants :* - aient participé à l'embellissement des locaux extérieurs et intérieurs. -aient participé aux actions de jardinage *Que tous les enfants* sachent à quoi sert le tri.
		Découvrir notre planète.	*Que tous les enfants* aient participé au moins à 2 actions concernant chaque continent.

VIII. Communication

La communication interne destinée aux équipes d'animation

Des réunions permettent régulièrement aux équipes de se documenter, de préparer, réguler et évaluer le projet pédagogique et les projets d'animations et d'activités. C'est également un moyen d'échanger autour du fonctionnement et des enfants accueillis.

La communication externe destinée aux familles

Elle a pour but, via l'affichage sur les structures et via le site internet, la newsletter et Facebook de présenter de façon attractive l'actualité de l'Association.

Elle se concrétise également par des moments de rencontres et d'information qui permettent des échanges conviviaux avec les familles : journées portes ouvertes, fêtes des ALAE et ALSH, Festival des enfants…

La communication en direction des enfants

Création de supports ludiques et adaptés pour présenter les projets d'activités (affiches de projets et jeux de présentation des activités…)

Libre choix des activités pour les enfants.

Prise en compte des propositions des enfants en leur donnant la parole et la possibilité de mener leurs propres projets.

La communication en direction des partenaires institutionnels et associatifs

Tout au long de l'année, des rencontres seront favorisées pour échanger sur le projet pédagogique ainsi que sur le fonctionnement et l'organisation de l'accueil de loisirs. Il sera également proposé aux différents partenaires une rencontre avec les équipes d'animations sur la structure et d'assister/participer à des moments festifs et conviviaux sur l'accueil de loisirs ainsi que lors de nos manifestations. Les projets pédagogiques seront transmis en début d'année et des bilans de ceux seront établis et communiqués.